Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 75 (1967)
Heft: 4

Artikel: Lousonna : III. Conclusions
Autor: Bögli, Hans
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-57140

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Lousonna

III. CONCLUSIONS

Ces conclusions sont basées principalement sur l'étude du matériel archéologique tel que céramiques, monnaies, objets en métal, etc. Pour ne pas alourdir trop la *Revue historique vaudoise*, l'inventaire intégral de ces objets (à l'exception des monnaies, qui ont déjà été publiées) paraîtra dans un volume de la *Bibliothèque historique vaudoise* réservé aux fouilles de Vidy.

1. Les données géographiques

Lausanne occupe de nos jours une situation clef dans le réseau routier de la Suisse romande. Il faut cependant veiller à ne pas identifier cette situation avec celle de l'époque romaine.

En ce qui concerne le réseau routier, les grands axes comme le col du Grand-Saint-Bernard et le Rhône ont évidemment toujours joué un rôle prépondérant dans les relations commerciales. L'intérêt du Grand-Saint-Bernard est illustré brillamment par les efforts qu'a livrés l'empereur Auguste pour ouvrir ce col, après les tentatives échouées sous César. Bien avant l'époque romaine, le Grand-Saint-Bernard a eu une importance capitale dans les relations commerciales et culturelles entre l'Italie du Nord et le Valais [1]. La collection de monnaies conservée au col du Grand-Saint-Bernard est d'ailleurs très éloquente à ce sujet. Depuis ce col, on pouvait atteindre d'un côté la région genevoise par une route passant par la rive sud du lac Léman et, de l'autre

---

[1] Ces relations pourront être étudiées dorénavant grâce au matériel archéologique rassemblé par O. Bocksberger, *Age du bronze en Valais et dans le Chablais vaudois*, thèse, Lausanne, 1964.

côté, le Plateau suisse par une route directe montant depuis Vevey. Lausanne ne jouait donc aucunement un rôle important dans l'ensemble du trafic franchissant le col du Grand-Saint-Bernard.

Les marchandises montant depuis Marseille par le Rhône ont dû atteindre la région lausannoise en partie seulement puisque là aussi on pouvait dévier sur le Plateau suisse soit depuis Genève, soit depuis Nyon. En effet, la concurrence du site de Nyon devait se sentir à *Lousonna* d'une façon plus ou moins marquée. Mais, malgré tout, la situation de Lausanne l'a prédestiné à s'ouvrir sur le lac plutôt que d'être un relais routier.

Notons enfin que la région lausannoise donnait à la population le choix de l'emplacement d'une cité ; suivant la sécurité ou l'insécurité du temps, la bourgade pouvait se construire sur la colline de la Cathédrale ou dans la plaine de Vidy, en bordure du lac.

2. Aperçu historique

a) *L'époque préromaine*

Des fouilles exécutées en 1962 par le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne ont révélé l'existence de tombes préhistoriques en bordure de la route de Chavannes, au nord du secteur 14. Une bonne vingtaine de tombes ont été découvertes. Il s'agit aussi bien de tombes à incinération datant de l'époque des champs d'urnes que de tombes en dalles et en pleine terre de l'époque néolithique. Ces quelques traces font soupçonner l'existence d'une agglomération préhistorique, soit à l'endroit même du *vicus* de *Lousonna,* soit sur une des collines du Lausanne moderne. Seules des fouilles sur une surface plus étendue pourront apporter des résultats plus valables.

b) *Les débuts de l'occupation romaine*

Vu la nature des fouilles d'urgence des années 1960-61, les premières constructions du *vicus* sont relativement peu connues. En revanche, la céramique (notamment la terre sigillée) nous date le début de l'occupation romaine du lieu à l'époque augustéenne précoce, c'est-à-dire aux années 20 à 10 av. J.-C.

Si les fouilles de *Lousonna* ne nous ont pas encore livré de certitude à ce sujet, une étude de la situation générale de notre pays sous Auguste semble confirmer notre hypothèse.

Après leur défaite à Bibracte en 58 av. J.-C., les Helvètes sont devenus des alliés *(foederati)* de Rome, ce qui leur a garanti une certaine liberté sur le plan de la politique intérieure notamment.

La révolution bien connue qui a été organisée par Vercingétorix en 52 av. J.-C. a eu comme conséquence l'établissement de la colonie de Nyon *(Colonia Iulia Equestris)*. Il s'agit là bel et bien de la première mainmise de Rome sur l'actuel territoire suisse. L'emplacement de cette nouvelle ville de Nyon indique clairement qu'elle devait jouer un rôle militaire en contrôlant l'accès au Pas-de-l'Ecluse, et par conséquent à la Province narbonnaise.

Mais si César a conquis la Gaule, il ne l'a jamais organisée d'une façon définitive. C'est là une tâche qui incomba à Auguste. Pendant ses nombreux séjours en Gaule, il a mis au point l'organisation politique de ce pays. Preuve en soit, entre tant d'autres, l'établissement de la ville d'Autun *(Augustodunum)*, qui devait remplacer l'ancien site fortifié du Mont-Beuvray (Bibracte). Les dernières fouilles d'*Aventicum* ont démontré que la capitale des Helvètes a subi le même sort. Là aussi, l'ancien chef-lieu des Helvètes, qui se trouvait probablement au sommet du Mont-Vully, a dû être abandonné au profit d'une nouvelle capitale. Ce n'est en effet qu'autour de l'an 15 av. J.-C. que commencent les premières constructions à l'intérieur du mur d'enceinte d'*Aventicum*. Il ne nous semble donc pas illicite de formuler l'hypothèse que c'est l'empereur Auguste qui a fondé la ville romaine d'*Aventicum*.

Mais les mesures prises par l'empereur ne devaient sans doute pas s'arrêter là. Il est presque certain qu'Auguste a profité de son séjour en Gaule pour créer la *civitas Helvetiorum*, l'Etat des Helvètes. C'est dans ce contexte que s'inscrirait la fondation de l'établissement romain de *Lousonna*.

A Vidy comme à Avenches, l'on constate que les premières constructions en bois respectent déjà le plan urbanistique tel qu'il se présente sous l'empire. Il s'agit donc apparemment d'une fondation de ville proprement dite et non seulement d'une réorganisation d'un habitat existant.

c) *L'époque impériale*

Le *vicus* de *Lousonna* a dû bénéficier, comme le pays entier des Helvètes, de la *pax Romana,* cette fameuse paix romaine garantie par les armées de l'empire. Rien d'étonnant donc que la ville se soit développée très rapidement et qu'elle soit devenue un port de marchandises assez important.

Si le matériel archéologique est très abondant pour les Ier et IIe siècles de notre ère, il se fait rare à partir du IIIe siècle. Mais ceci n'indique pas nécessairement un déclin de la ville à partir de l'an 200 environ. Il ne faut pas oublier que les couches archéologiques du IIIe siècle sont situées à une profondeur très faible et qu'il faut s'attendre à ce qu'une grande partie du matériel archéologique ait disparu au cours des siècles. C'est au moins ce que l'on peut constater très clairement à *Aventicum.* Mais, malgré tout, le milieu du IIIe siècle doit marquer la fin du *vicus. Lousonna* a sans doute subi le même sort que la plus grande partie du Plateau suisse, c'est-à-dire une destruction très massive par les Alamans. Les couches de destruction ont presque complètement disparu aussi bien à Vidy qu'à Avenches.

d) *Le Bas-Empire romain*

Les seuls vestiges importants de cette époque sont les monnaies. Elles étaient presque toutes groupées autour du temple du *forum* [1]. La dernière pièce date de l'époque de l'empereur Honorius (395 à 423) [2]. L'hypothèse formulée par Me C. Martin est très valable, selon laquelle ces monnaies seraient à interpréter plutôt comme des pièces consacrées par des pèlerins que comme témoignage d'un véritable habitat [3]. D'ailleurs les fouilles effectuées sur la colline de la cathédrale de Lausanne ont démontré clairement l'existence d'une agglomération à cet endroit.

3. Administration

Nous sommes très mal renseignés sur la façon dont le *vicus* de *Lousonna* était administré. En effet, les inscriptions ne nous nomment qu'une seule fonction, celle du *curator vikanorum*

---

[1] Voir *R.H.V.*, t. 73 (1965), p. 116.
[2] *Ibidem,* p. 156.
[3] *Ibidem,* p. 116.

Lousonnensium, ce qui désignait le syndic. Mais nous croyons savoir que l'organisation politique du pays des Helvètes se basait sur l'administration des *vici.* Les *curatores* de ces communes étaient issus de la population indigène, ce qui veut dire que le territoire suisse jouissait d'une certaine autonomie sur le plan local. Cette autonomie s'étendait avant tout aux finances et en partie à la religion.

L'administration centrale de notre pays se trouvait à *Aventicum.* Le conseil municipal *(decuriones)* de cette ville ainsi que les syndics *(duoviri)* semblent avoir exercé leur pouvoir sur l'ensemble de la *civitas Helvetiorum.* Les citoyens jouissant du droit romain étaient organisés en un *conventus civium Romanorum* à la tête duquel se trouvaient des *curatores.* Une inscription de *Lousonna* nous fait savoir qu'un citoyen de cette ville, Publius Clodius Primus, exerçait cette fonction de *curator civium Romanorum conventus Helvetici* [1].

Lousonna faisait évidemment partie de la province de *Gallia Belgica* ; vers 90 apr. J.-C., lors de la division de la *Belgica* en Germanie Supérieure et Inférieure, le territoire suisse était attribué à la *Germania Superior.*

4. Urbanisme

La ville était orientée sur le lac. Le *decumanus maximus* de la ville suivait jusqu'à un certain point l'alignement du rivage.

Le développement de *Lousonna* semble avoir pris son départ dans la région du *forum.* A en croire les quelques maisons fouillées aux secteurs 2 et 3, nous devons nous attendre à trouver un alignement de maisons de commerçants le long du rivage. Ces maisons étaient dotées en partie d'une rade privée (voir secteur 3) qui facilitait le déchargement des bateaux.

Le long du *decumanus maximus,* les fouilles nous ont révélé l'existence de toute une série de magasins et d'ateliers qui s'ouvraient sur la rue. La partie nord de la ville était avant tout occupée par des maisons d'habitation, à l'exception de quelques ateliers qui devaient se construire nécessairement en bordure de l'agglomération, comme par exemple les ateliers des potiers.

---

[1] *Corpus inscriptionum latinarum,* XIII, 5026 = Howald et Meyer, *Die römische Schweiz,* n° 156.

En dehors des temples et sanctuaires situés au *forum* et dans ses abords, aucun édifice religieux n'a été trouvé jusqu'à présent. Il est néanmoins possible qu'une zone sacrée se trouvait en amont de la ville, sur une des pentes qui dominent le *vicus*.

A la lumière des découvertes faites jusqu'à présent, on peut affirmer que la ville était structurée d'une façon très claire. Le *decumanus maximus*, qui semble avoir été en même temps la rue principale longeant le lac Léman, aboutissait, comme il se devait, au *forum*, centre culturel et religieux de *Lousonna*. Les rues transversales, les *cardines*, étaient d'une moindre importance mais construites d'une façon très fonctionnelle : elles donnaient toutes accès à des entrepôts ou des maisons commerciales d'une certaine importance.

L'alimentation de la ville en eau n'est que partiellement explorée. Un seul aqueduc descend la vallée du Flon, mais il y a bien des chances que d'autres adductions existaient.

5. Commerce

Vu l'importance du site comme port, on devait s'attendre à trouver bon nombre de traces d'une activité commerciale. En effet, les témoignages y relatifs sont très nombreux. Bien que la zone la plus intéressante à ce point de vue (la rangée de maisons longeant le lac) n'ait pas encore été fouillée, on entrevoit facilement quelles devaient être les activités commerciales les plus répandues. A différents endroits, notamment aux secteurs 14 et 16, bon nombre d'amphores ont été découvertes [1]. De grandes quantités de liquides (vins, huiles, sauces tirées de fruits de mer, etc.) devaient passer entre les mains des commerçants lausannois. D'une façon générale, on peut admettre qu'un grand pourcentage des importations venues du bassin méditerranéen a été déchargé à Lausanne et transporté depuis là sur le Plateau suisse. Le rôle de *Lousonna* comme étape est d'ailleurs clairement attesté par l'inscription des *nautae lacu Lemanno* qui devaient avoir le monopole des transports sur le lac Léman [2]. Ces bateliers du lac faisaient partie de toute une organisation de transports bien connue par des inscriptions depuis Marseille jusqu'à Avenches.

---

[1] Voir *R.H.V.*, t. 71 (1963), p. 149 (fig. 91 et 92) et p. 154 (fig. 100).
[2] Howald et Meyer, *op. cit.*, n° 152 ; voir aussi n°s 153 et 154.

6. Vie culturelle et religions

C'est sur le secteur de la vie culturelle proprement dite que l'archéologie peut apporter normalement le moins de preuves. Ce n'est bien souvent que par des témoignages indirects qu'il est possible de tirer des conclusions valables.

Le degré de romanisation du site de *Lousonna* se reflète en partie dans les noms de personnes attestés par des inscriptions. Nous constatons qu'un nombre assez élevé de noms celtes a pu se garder : *Titus Nontrius Vanatactus* [1], *Banira, Doninda* et *Tato* [2], *Nonios* [3], *Tocca* [4], *Titus Capitonius Surdonedonus* [5]. Certaines tentatives d'assimilation à la culture latine sont presque touchantes, tel ce père *Icarus* donnant à un de ses fils le prénom de *Daedalus* [6]. Nul doute que la romanisation de la population de *Lousonna,* comme d'ailleurs celle de tous les Helvètes, devait être relativement superficielle. Ce n'est qu'un cercle très restreint de citoyens influents qui s'est ouvert volontairement aux influences romaines.

Un problème plus délicat est celui de savoir si derrière les noms latins des divinités se cachaient des divinités indigènes. Les différentes inscriptions en l'honneur de Neptune [7] et de Mercure [8] pouvaient viser aussi bien les dieux indigènes qui avaient les mêmes pouvoirs. Cette ambiguïté se montre très clairement sur les inscriptions dédiées à *Mars Caturix,* où la divinité romaine est juxtaposée au dieu gaulois [9].

Rien d'étonnant que les divinités protectrices du commerce et de la navigation, Mercure et Neptune, aient été les plus vénérées à *Lousonna.* A proximité du port, dans le secteur 4, il existait même toute une série de sanctuaires dédiés apparemment à Neptune [10].

---

[1] Howald et Meyer, *op. cit.*, n° 160.
[2] *Ibidem,* n° 161.
[3] *Ibidem,* n° 162.
[4] *Ibidem,* n° 163.
[5] *Ibidem,* n° 167.
[6] *Ibidem,* n° 161.
[7] *Ibidem,* n°s 154 et 160.
[8] *Ibidem,* n°s 153 et 166.
[9] *Ibidem,* n°s 164 et 165.
[10] Voir *R.H.V.*, t. 71 (1963), p. 116 sqq.

Notons encore qu'aucune trace de christianisme n'a été trouvée jusqu'à présent sur le sol de *Lousonna*. Fort probablement des témoignages du christianisme se trouveront dans les cimetières de la ville.

A défaut de témoins directs, on en est réduit à appliquer au cas de *Lousonna* les mêmes critères qui sont valables pour la Suisse romaine.

HANS BÖGLI.